



# Manifeste

## POUR UN NUMERUS CLAUSUS

### Contre l'échec de la régulation Faisons le point

Malgré les alertes répétées de la CGLPL, de la DDD, de la CEDH et du Comité contre la torture, la sphère politique propose aujourd'hui une nouvelle fausse solution : la « régulation carcérale ». Pour la CGT, seul un numerus clausus strict peut :

- > **Garantir des conditions de détention dignes**
- > **Forcer l'État, la société et la chaîne pénale à repenser leur approche**

### Régulation carcérale : 30 ans d'échecs

**Des mesures inefficaces** : PSAP, SEFIP, LSC, LSC-D... Les solutions de désengorgement se multiplient, mais les résultats restent nuls ou mitigés. Seule exception : l'ordonnance COVID-19, qui a réduit la population carcérale de 71 000 à 58 000 détenus en quelques mois. Mais la hausse des deux dernières années a effacé ces progrès.

**2026 : les « quotas dynamiques », une illusion de plus** : Le projet de loi **SURE** (ou son ersatz, le projet Boudié) instaure un seuil de « criticité » pour déclencher des libérations anticipées. Or en ce printemps 2026, tous les établissements sont déjà saturés. En conclusion la régulation ne fonctionne pas.

### Le numerus clausus : une solution déjà appliquée et à amplifier

Contrairement aux maisons d'arrêt, les établissements pour peine, les SAS et les CSL respectent déjà ce principe : 1 place = 1 personne. Mais depuis la note DAP de 2021, la politique agressive de transferts a déstabilisé les centres de détention, entraînant une hausse des violences et une perte de sens pour les personnes détenues comme les personnels.

- **Pour les personnes détenues : retrouver la dignité**

Le numerus clausus permet :

- ✓ **Moins de promiscuité** → moins de tensions et de violences
- ✓ **Accès effectif aux droits fondamentaux** : lit, douches, promenade, avocat
- ✓ **Meilleures conditions sanitaires**
- ✓ **Accès élargi à la réinsertion** : formation, travail, école, SPIP

- **Pour les personnels : retrouver du sens et des moyens**

Aujourd'hui, l'administration pénitentiaire n'assure plus ses deux missions : Garde (violences en explosion) et Réinsertion : le SPIP est réduit à la gestion des flux. Construire de nouvelles prisons ne servira à rien : qui les fera fonctionner ?

Avec un numerus clausus :

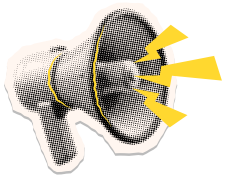
- ✓ **Stabilisation du système** : permet une meilleure planification (recrutements, formations)
- ✓ **Respect des effectifs de référence**
- ✓ **Retour à un accompagnement de qualité**

- **Pour la société : justice, transparence et démocratie**

- ✓ **Pour un budget réaliste** : fin du gonflement artificiel par l'immobilier → réorientation des moyens vers : des procédures judiciaires plus équitables et Un réinvestissement massif dans la réinsertion
- ✓ **Pour un contrôle démocratique renforcé** qui impose une transparence sur les taux d'occupation, les budgets, les cohortes de suivi et un débat public éclairé : qui entre ? Qui sort ? Pourquoi ?

- **La dignité humaine comme horizon**

La dignité est un droit fondamental, consacré par le procès de Nuremberg (1945-1946) qui introduit dans ses condamnations les notions de traitements inhumains et dégradants ; la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.* » (Art. 1er) - « *Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.* » (Art. 5.) **En droit européen, la CEDH (1950) a repris cette logique, notamment dans son article 3, qui protège absolument la dignité, y compris en milieu carcéral. Le procès de Nuremberg a ainsi posé les bases d'un droit (pénitentiaire) centré sur la dignité.**



Pour la CGT toute procédure de régulation carcérale est un aveu d'impuissance quand le numerus clausus strict est un acte de responsabilité.

**Pour un état de droit solide, il est temps que la France retrouve ses fondamentaux.**

**Les syndicats CGT Insertion Probation du Grand-Est**

📧 [cgtspip.grandest@gmail.com](mailto:cgtspip.grandest@gmail.com)  
🌐 [www.cgtspip.org](http://www.cgtspip.org)  
📺 [@CGTInsertionProbation57-67](https://www.youtube.com/@CGTInsertionProbation57-67)

🗣️ **En lutte pour nos droits**  
📷 [@CGT.SPIP.grandest](https://www.instagram.com/@CGT.SPIP.grandest)  
📘 [@CGT.SPIP.Grand.Est](https://www.facebook.com/@CGT.SPIP.Grand.Est)

Vous voulez adhérer ou poser toutes questions, commentaires : envoyez un e-mail à [cgtspip.grandest@gmail.com](mailto:cgtspip.grandest@gmail.com) et nous vous contacterons !